

# ASSOCIATION DES BIOLOGISTES FRANCOPHONES

Prof. François TRIVIN  
Ordre national des pharmaciens  
France

CIOPF 11-2007 ; Pr F. TRIVIN

1

## Pourquoi se concerter ?

- C'est à la demande de collègues pharmaciens biologistes francophones que nous avons pris l'initiative de nous fédérer au sein de la CIOPF.
- La biologie médicale est une discipline exercée conjointement avec nos collègues médecins. Dans certains pays, la formation initiale est scientifique.
- Cette fédération, que l'on propose de nommer Association des Biologistes Francophones (ABF), doit être dotée de statuts.
- Une proposition vous a été adressée.

CIOPF 11-2007 ; Pr F. TRIVIN

2

## Pourquoi se concerter ?

- Cette demande donc répond aux besoins d'échanges d'informations aussi diverses sur :
  - Nos cursus de formation et de spécialisation des futurs confrères pharmacien-biologistes.
  - Les filières de **formation continue** mises en place pour veiller à la compétence du pharmacien-biologiste telles que nous les souhaitons et que nous devons les valider.
  - Notre organisation au sein des établissements de soins.
  - Nos pratiques professionnelles et nos démarches qualité.
  - Le contexte médico-socio-économique et notamment celui de la prise en charge des dépenses de santé dans nos pays respectifs.

## ABF

- L'ABF, au-delà de ces considérations, se justifie :
- D'une part pour rechercher et proposer une optimisation des modes de réglementation et d'exercice pour une biologie médicale de qualité à visage humain, dans le souci de notre indépendance professionnelle pour l'intérêt de nos patients et de la santé publique. Cette démarche ne peut que s'inspirer de l'expérience de chacun d'entre nous.
- D'autre part pour que le progrès permanent des sciences biologiques bénéficie au plus grand nombre, grâce à l'exploration biologique efficiente des pathologies affectant les concitoyens de chacun de nos pays, selon nos priorités de santé publique.

## ABF

- De plus nous avons, chacun, nos spécificités culturelles et traditionnelles. Leur respect est essentiel dans la prise en charge de nos patients. C'est à ce prix que le bénéfice des grandes mutations que connaît chacun de nos pays sera équitablement réparti.
- Enfin, parce que la mobilité des populations fait que notre compétence ne peut que s'enrichir de celle de nos collègues déjà confronté à l'exploration biologique leurs pathologies.

Le cœur de notre action est de dynamiser entre nous la circulation des informations sur les données réglementaires et scientifiques organisant notre pratique professionnelle au quotidien.

## ABF

- Une dépêche vous informant de cette initiative vous est parvenue il y a quelques temps.
- Un projet de statut doit être validé.
- Je vous propose d'échanger nos adresses, notamment électroniques, et de répondre à un questionnaire concernant votre organisation et vos pratiques professionnelles en biologie médicale ainsi que les textes réglementaires qui les encadrent.

## ABF

- Nous resterons dans notre domaine de compétence, celui dicté par l'une de nos obligations ordinales : « veiller à la compétence ».
- Nous échangerons sur les objectifs et les programmes de formation suivis dans chaque pays.
- Nous contribuerons à leur harmonisation à l'échelle mondiale pour diplômer des professionnels de haut niveau.
- Nous développerons les échanges pour en améliorer le contenu en veillant à ce qu'ils prennent en charge les problèmes de santé publique qui nous sont spécifiques.

## ABF

Nous représentons au niveau international une force, celle de la francophonie qu'il nous appartient de faire vivre.

Notre communauté s'étend sur tous les continents : l'Afrique, les Amériques, l'Asie, l'Europe, l'Océanie.

Elle est d'abord culturelle.

Elle est aussi économique par la population et le marché potentiel que nous représentons, à l'heure du mondialisme.

## ABF

Cette communauté partage plus qu'un mode d'expression : elle est un mode de pensée et porte, au-delà des Heurs et Malheurs vécus ensemble, les valeurs nobles et universelles de la personne humaine, notions qui ne peuvent qu'enrichir les objectifs de santé publique pour nos populations.